

49
07

DIAGNOSTIC SANTÉ 2019

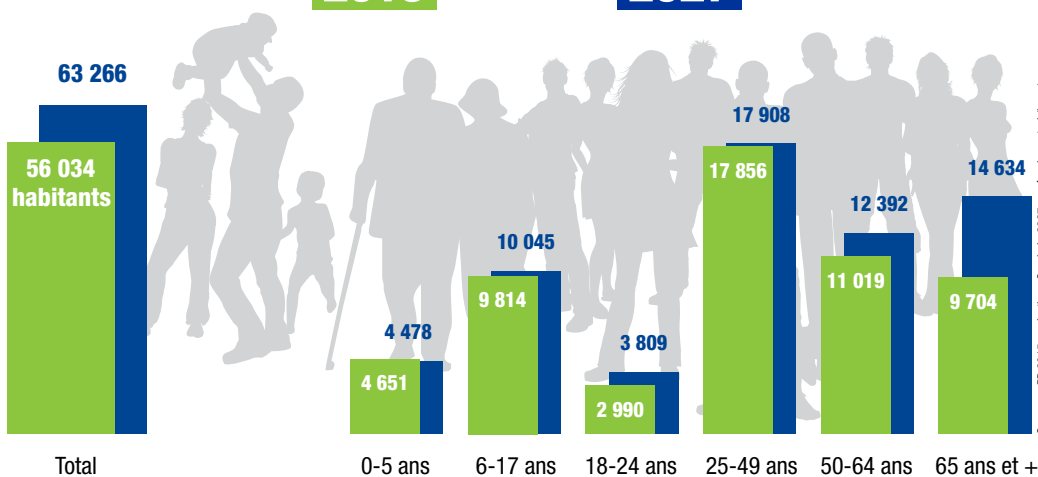
Loire Layon Aubance

19 communes

Aubigné-sur-Layon
Beaulieu-sur-Layon
Bellevigne-en-Layon
Blaison-Saint-Sulpice
Brissac-Loire-Aubance
Chalonnnes-sur-Loire
Champocé-sur-Loire
Chaufonds-sur-Layon
Denée
La Possonnière
Les Garennes-sur-Loire
Mozé-sur-Louet
Rochefort-sur-Loire
Saint-Georges-sur-Loire
Saint-Germain-des-Prés
Saint-Jean-de-la-Croix
Saint-Melaine-sur-Aubance
Terranjou
Val-du-Layon



2015 >>>> 2027



C1	C2	49 07			Indicateur de comparaison					Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	Territoires d'animation 49 07		Pays de la Loire C9	France métrop. C10		
					minimum C6	maximum C7	C8	C9	C10	
A - DÉMOGRAPHIE										
1	Habitants	56 034		+0,7%		47 745	630 372	3 718 512	64 300 821	
2	Solde naturel	+ 282				-295	+3 678	+13 831	+242 005	
3	Solde migratoire	+ 83				-493	+4 892	+15 572	+65 112	
4	Nouveaux arrivants	3 601	7%	nc		5%	9%	7%	7%	
5	55 ans et plus parmi les nouveaux arrivants	500	14%	nc		7%	30%	12%	12%	
6	Natalité	589	10,5‰	-3,1%		6,9‰	13,1‰	10,8‰	11,3‰	
7	0-5 ans	4 651	8%	-1,5%		6%	9%	7%	7%	
8	6-17 ans	9 814	18%	+0,5%	cf. C4	13%	19%	16%	15%	
9	18-24 ans	2 990	5%	-1,8%		5%	13%	8%	8%	
10	25-64 ans	28 875	52%	-0,5%		47%	53%	50%	51%	
11	65 ans et plus	9 704	17%	+2,6%		13%	29%	19%	19%	
12	90 ans et plus parmi les 65 ans et plus	664	7%	+5,8%		5%	8%	6%	6%	
13	Vivant seuls parmi les 80 ans et plus	1 178	49%	nc		43%	53%	49%	49%	
14	Vieillessement				0,61	0,44	1,39	0,72	0,74	
B - ENVIRONNEMENT SOCIAL										
Ménages et familles										
15	Ménages	22 238		+1,2%		21 029	296 721	1 623 543	28 279 950	
16	Personnes par ménage			-0,5%	2,5	2,1	2,7	2,3	2,3	
17	Personnes seules	5 522	25%	+2,4%	cf. C4	22%	42%	34%	35%	
18	Couples sans enfant	7 272	33%	+1,5%		24%	37%	29%	27%	
19	Couples avec enfant(s)	7 891	35%	+0,3%		22%	40%	27%	26%	
20	Familles monoparentales	1 215	5%	+0,7%		5%	9%	7%	9%	
21	Familles nombreuses	1 799	21%	-1,2%		16%	26%	20%	18%	
Formation et insertion professionnelle des 18-24 ans										
22	Non-scolarisés	1 434		nc		1 359	23 616	126 033	2 150 751	
23	Non-scolarisés à bas niveau de formation	164	11%	nc	cf. C4	10%	22%	15%	19%	
24	Non-scolarisés avec niveau de formation > Bac+2	381	27%	nc		17%	38%	28%	27%	
25	Actifs	2 034	68%	nc		45%	80%	61%	57%	
26	Chômage	473	23%	nc		20%	32%	27%	30%	
Formation et insertion professionnelle des 25-64 ans										
27	Personnes à bas niveau de formation	4 762	17%	nc	cf. C4	13%	26%	19%	21%	
28	Personnes avec niveau de formation > Bac+2	10 029	35%	nc		18%	49%	32%	34%	
29	Actifs	24 388	84%	nc		77%	86%	82%	81%	
30	Chômage	1 779	7%	nc		7%	14%	10%	12%	
Activité professionnelle										
31	Personnes en âge de travailler	34 141		+0,1%		27 094	419 118	2 295 523	40 515 561	
32	Actifs	26 647	78%	+0,3%	cf. C4	71%	80%	75%	74%	
33	Salariés n'étant pas en CDI	2 985	14%	+0,3%		12%	20%	16%	15%	
34	Concentration d'emplois	15 623		+1,1%		64	58	127	100	100
Professions et catégories socioprofessionnelles										
35	Agriculteurs	695	3%	-0,5%	cf. C4	0%	7%	2%	1%	
36	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	1 398	6%	+0,3%		4%	9%	6%	6%	
37	Cadres	2 787	13%	+2,5%		5%	24%	13%	15%	
38	Employés	5 342	25%	-0,3%		22%	29%	25%	25%	
39	Ouvriers	4 589	21%	-1,2%		14%	34%	24%	19%	
Revenus et situations de fragilité sociale										
40	Revenu médian				nd			20 391	20 566	
41	Salariés à bas revenus	4 033	19%	nc	cf. C4	17%	27%	22%	23%	
42	Pauvreté			nd				11%	15%	
43	Allocataires CAF couverts par le revenu de solidarité active (RSA)	457	3%	nc	cf. C4	2%	12%	7%	10%	
44	Foyers allocataires CAF dont prestations CAF > 50 % des ressources	888	11%	nc		10%	26%	19%	24%	
45	Bénéficiaires de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH)	495	1,6%	+1,9%		1,6%	3,4%	2,6%	2,9%	
46b	Mesures d'aide sociale à l'enfance (ASE)			nd				1,8%	2,1%	

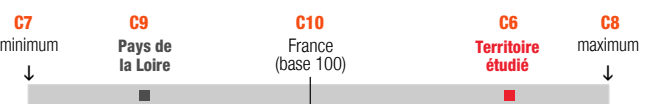
C1	C2	49 07			Indicateur de comparaison					Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	Territoires d'animation 49 07		Pays de la Loire C9	France métrop. C10		
					minimum C6	maximum C7	C8	C9	C10	
C - ENVIRONNEMENT PHYSIQUE										
Cadre de vie, mobilités										
47	Population dans un grand pôle urbain	4 470	8%	nc	cf. C4	0%	98%	43%	58%	
48	Population dans une commune isolée hors influence d'un pôle	0	0%	nc		0%	28%	3%	5%	
49	Population allant au travail en voiture parmi les actifs en emploi	20 990	85%	nc		64%	87%	79%	70%	
Logements										
50	Logements	22 156		+1,2%	cf. C4	21 033	296 777	1 623 300	28 280 036	
51	Logements construits avant 1946	7 074	32%	nc		10%	44%	20%	24%	
52	Logements vacants	1 632	7%	+3,7%		4%	11%	7%	8%	
53	Logements sociaux	1 796	8%	+1,6%		3%	25%	12%	15%	
54	Logements du parc privé potentiellement indigne (PPPI)	455	2%	nc		1%	9%	3%	nc	
Tourisme, loisir, sport										
55	Résidences secondaires	998	4%	-0,3%	cf. C4	1%	45%	11%	10%	
56	Capacité d'accueil estimée	4 405		nc	8	2	108	11	nc	
57	Équipements sportifs	415		nc	74	34	135	64	48**	
58	Sites de baignade en eau de mer et en eau douce	3		nc		0	49	205	nc	
Qualité des milieux : eau distribuée										
59	Population alimentée par eau dont concentr. moy. NO ₃ >50 mg/L (seuil réglementaire)	0	0,0%	nc	cf. C4	0,0%	2,4%	0,1%	nc	
60	Population alimentée par eau dont concentr. max. pesticides>0,1 µg/L (seuil régl.)	0	0,0%	nc		0,0%	92,3%	4,1%	nc	
61	Population alimentée par eau dont concentr. moy. THM ₄ >100 µg/L (seuil régl.)	0	0,0%	nc		0,0%	0,0%	0,0%	nc	
62	Population alimentée par eau dont concentr. moy. COT>2 mg/L (seuil réglementaire)	9 477	16,9%	nc		0,0%	85,9%	10,5%	nc	
63	Population alimentée par eau dont taux non-conformité bactériologique>0%	0	0,0%	nc		0,0%	55,3%	5,5%	nc	
Qualité des milieux : air										
64	Population exposée concentration moy. NO ₂ >40 µg/m ³ (seuil réglementaire)	0	0%	nc	cf. C4	0%	0%	0%	nc	
65	Population exposée mesure horaire la plus élevée O ₃ >120 µg/m ³ (obj. qualité)	56 034	100%	nc		100%	100%	100%	nc	
66	Population exposée concentration moy. PM ₁₀ >40 µg/m ³ (seuil réglementaire)	0	0%	nc		0%	0%	0%	nc	
67	Population exposée concentration moy. PM _{2,5} >10 µg/m ³ (objectif qualité)	226	0%	nc		0%	90%	32%	nc	
Qualité des milieux : bruit										
68	Population de communes avec présence de voie(s) bruyante(s)	38 788	69%	nc	cf. C4	47%	100%	85%	nc	
Qualité des milieux : sol										
69	Sites et sols pollués ou potentiellement pollués	2		nc		0	52	233	nc	
70	Anciens sites industriels et d'activités de service susceptibles d'être pollués	176		nc		176	1 309	14 004	262 243	
71	Population concernée par la présence potentielle de radon	55 441	99%	nc	cf. C4	0%	100%	70%	nc	
Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE)										
72	ICPE industrie soumises à autorisation	25		nc		4,1	1,4	26,0	4,8	nc
73	ICPE élevage soumises à autorisation	7		nc		1,2	0,0	14,3	3,0	nc
D - VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ										
74	Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie*	7 689	18%	nc	83	83	99	93	100	
75	Personnes admises en affection de longue durée (ALD)	1 054	1,4%	nc	89	89	106	96	100	
76	Passages dans les services d'urgences	10 102		nc	180	144	351	243	nd	
77	Personnes hospitalisées en court séjour	8 492	15%	↔	89	85	110	101	100	
78	Mortalité générale - deux sexes	448	8,1‰	↔	96	84	122	97	100	
79	Mortalité prématurée - deux sexes	77	1,7‰	↔	85	83	122	98	100	
80	Mortalité prématurée - hommes	53	2,3‰	↔	86	83	130	100	100	
81	Mortalité prématurée - femmes	23	1,0‰	↔	80	75	117	91	100	
82	Mortalité prématurée évitable - deux sexes	25	0,5‰	↔	89 (ns)	87	143	110	100	
83	Espérance de vie à la naissance - hommes			nd				79,6	79,5	
84	Espérance de vie à la naissance - femmes			nd				85,6	85,4	

* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7) ** France entière

Lecture du tableau et du graphique

Colonnes 1 et 2 (C1, C2) : numéro et libellé de l'indicateur (voir définitions pages 6-8). C3 : effectif (de personnes, logements, décès...) pour le territoire. C4 : taux brut (de personnes, logements, décès...) pour le territoire. C5 : Volets A, B, C : évolution en taux de croissance annuel moyen du taux (ou de l'effectif pour les indicateurs 1-15-31-34-50). Volets D, E, F : ↘ baisse marquée ; ↓ baisse modérée ; ↔ relative stabilité ; ↑ hausse modérée ; ↑↑ hausse marquée (cf. précisions p. 7). C6 : valeur de l'indicateur permettant d'effectuer des comparaisons avec les 27 autres territoires d'animation de la région, les Pays de la Loire et la France. Pour les volets A, B, C, les comparaisons sont effectuées sur les effectifs (présentés en C3) ou les taux (présentés en C4). Pour les volets D, E, F, ces comparaisons sont principalement effectuées sur des indices comparatifs (présentés en C6). C7 : valeur la plus faible de l'indicateur de comparaison parmi les 28 territoires d'animation de la région. C8 : valeur la plus élevée de l'indicateur parmi les 28 territoires d'animation de la région. C9 : valeur régionale de l'indicateur. C10 : valeur nationale de l'indicateur. ns : différence avec la moyenne nationale statistiquement non significative. nd : non disponible. nc : non calculé.

La barre grise correspond à l'étendue des valeurs des territoires par rapport à la valeur nationale (base 100). La dispersion n'est pas affichée lorsque la valeur France n'est pas disponible, ou lorsque l'effectif d'au moins un territoire est inférieur à 5.



C1	C2	49 07			Indicateur de comparaison					Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif	Taux	Évolution annuelle	Territoires d'animation		Pays de la Loire	France métrop.		
		C3	C4	C5	49 07	C7	C8	C9	C10	
E - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION										
Santé des enfants de moins d'un an (600 naissances par an)										
85	Enfants nés de mères âgées de 40 ans et plus	nd						4,3%	5,3%	■
86	Enfants nés prématurément	22	4,3%	↓	cf. C4	4,3%	8,0%	6,5%	7,1%	■
87	Enfants hospitalisés en court séjour	165	25%	↓	72	58	114	80	100	■
88	Mortalité infantile	nd						2,8‰	3,4‰	■
Santé des enfants et adolescents de 1-17 ans (13 800 habitants)										
89	Enfants pris en charge au long cours pour une pathologie*	785	6,9%	nc	83	79	103	92	100	■
90	Enfants admis en ALD	32	1,8‰	nc	71	60	114	84	100	■
91	Enfants hospitalisés en court séjour (hors maladie des dents)	773	5,6%	↔	82	74	119	100	100	■
92	Mortalité générale	<5	nc					98	100	■
93	Enfants pris en charge pour troubles mentaux et du comportement*	84	0,7%	nc	59	54	128	92	100	■
94	Enfants hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique	100	0,7%	↔	93 (ns)	79	135	114	100	■
95	Enfants de 10-14 ans ayant un suivi bucco-dentaire régulier (hors soins)	1 714	41%	nc	131	70	132	110	100	■
96	Enfants de 15-17 ans ayant un suivi bucco-dentaire régulier (hors soins)	737	32%	nc	131	73	136	110	100	■
97	Bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)	163	1,1%	↑	cf. C4	0,9%	2,5%	1,4%	1,8%	■
98	Enfants en situation de handicap scolarisés dans le territoire	169	1,9%	nd		1,9%	3,6%	2,8%	3,1%**	■
99	Couverture vaccinale ROR à 24 mois		nd					nd	80%**	
100	Couverture vaccinale HPV parmi les jeunes filles à 16 ans		nd					nd	24%**	
Santé des jeunes de 18-24 ans (3 000 habitants)										
101	Jeunes pris en charge au long cours pour une pathologie*	154	6,6%	nc	91 (ns)	91	110	101	100	■
102	Jeunes admis en ALD	<5	nc					94	100	■
103	Jeunes hospitalisés en court séjour (hors maladie des dents)	300	10,0%	↔	102 (ns)	73	152	102	100	■
104	Mortalité générale	<5	nc					116	100	■
105	Jeunes pris en charge pour troubles mentaux et du comportement*	47	2,0%	nc	98 (ns)	77	140	107	100	■
106	Jeunes hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique	53	1,8%	↔	148	82	214	130	100	■
Santé des personnes âgées de 25-64 ans (28 900 habitants)										
107	Personnes prises en charge au long cours pour une pathologie*	3 435	16%	nc	77	77	102	92	100	■
108	Personnes admises en ALD	410	1,1%	nc	78	78	107	93	100	■
109	Personnes hospitalisées en court séjour (hors maladie des dents)	4 103	14%	↔	89	84	110	100	100	■
110	Mortalité générale des 25-64 ans	71	2,5‰	↔	84	83	122	98	100	■
111	Mortalité générale des 25-49 ans	17	1,0‰	↔	79	78	137	101	100	■
112	Mortalité générale des 50-64 ans	54	5,0‰	↔	85	84	119	97	100	■
113	Personnes prises en charge pour cancer*	607	2,7%	nc	86	86	113	102	100	■
114	Personnes admises en ALD pour cancer	104	2,7‰	nc	89	88	116	102	100	■
115	Mortalité par cancer	34	1,2‰	↔	92 (ns)	85	126	99	100	■
116	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire*	633	2,9%	nc	77	77	118	92	100	■
117	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies*	2 499	11%	nc	97 (ns)	85	124	99	100	■
118	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	110	2,8‰	nc	92 (ns)	81	133	98	100	■
119	Mortalité par maladie cardiovasculaire	7	0,2‰	↔	63	53	117	88	100	■
120	Personnes prises en charge pour diabète	846	2,9%	nc	73	70	106	82	100	■
121	Personnes admises en ALD pour diabète	79	2,7‰	nc	69	69	106	86	100	■
122	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement*	548	2,5%	nc	57	53	131	93	100	■
123	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies*	1 655	7,5%	nc	81	81	109	96	100	■
124	Personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement	32	0,8‰	nc	36	36	125	84	100	■
125	Mortalité par suicide	5	0,2‰	↔	98 (ns)	85	208	135	100	■
126	Personnes admises en ALD pour pathologie liée à l'alcool	9	0,3‰	nc	73 (ns)	45	154	112	100	■
127	Mortalité par pathologie liée à l'alcool	<5	nc					114	100	■
128	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	298	1,0%	↑	107 (ns)	80	171	118	100	■
129	Bénéficiaires d'une pension d'invalidité (18-64 ans)	442	1,4%	nc	63	63	142	107	100	■
130	Bénéficiaires d'une rente accident du travail ou maladie prof. (18 ans et plus)	809	1,9%	nc	87	66	129	94	100	■
Santé des personnes âgées de 65 ans et plus (9 700 habitants, dont 4 800 âgés de 75 ans et plus)										
131	Pers. de 65-74 ans prises en charge au long cours pour une pathologie*	1 484	41%	nc	86	86	102	93	100	■
132	Pers. de 75 ans et plus prises en charge au long cours pour une pathologie*	1 808	63%	nc	93	92	101	96	100	■
133	Personnes admises en ALD	601	4,6%	nc	103 (ns)	90	112	100	100	■
134	Personnes de 75 ans et plus en situation de polymédication	919	19%	nc	85	72	105	89	100	■
135	Passages des 75 ans et plus dans les services d'urgences	1 551		nc	320	259	570	394	nd	
136	Personnes de 65-74 ans hospitalisées en court séjour	1 356	28%	↑	95	91	111	102	100	■
137	Personnes de 75 ans et plus hospitalisées en court séjour	1 529	32%	↔	87	87	108	99	100	■

* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7) ** France entière

C1	C2	49 07			Indicateur de comparaison					Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	Territoires d'animation 49 07		Pays de la Loire C9	France métrop. C10		
					minimum C6	maximum C7	C8			
Santé des personnes âgées de 65 ans et plus (suite)										
138	Mortalité générale des 65-74 ans	53	1,2%	↔	91 (ns)	78	122	95	100	
139	Mortalité générale des 75 ans et plus	319	6,6%	↔	100 (ns)	85	124	97	100	
140	Espérance de vie à 65 ans - hommes	nd						19,5	19,4	
141	Espérance de vie à 65 ans - femmes	nd						23,4	23,2	
142	Personnes prises en charge pour cancer*	914	14%	nc	94	87	112	101	100	
143	Personnes admises en ALD pour cancer	155	1,2%	nc	109 (ns)	95	119	105	100	
144	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire*	1 425	22%	nc	87	87	110	95	100	
145	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies*	2 673	41%	nc	107	99	116	104	100	
146	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	271	2,1%	nc	107 (ns)	84	123	102	100	
147	Personnes prises en charge pour diabète	1 489	15%	nc	91	71	108	85	100	
148	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement*	333	5,1%	nc	86	69	122	93	100	
149	Personnes prises en charge pour maladie d'Alzheimer et autres démences*	312	4,8%	nc	93 (ns)	60	113	89	100	
150	Personnes admises en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences	61	6,3%	nc	96 (ns)	60	123	92	100	
151	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies*	1 361	21%	nc	92	88	113	103	100	
152	Mortalité par suicide	<5	nc					123	100	
153	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	232	2,4%	↑	84	84	114	98	100	
154	Mortalité par chute	<5	nc					101	100	
155	Personnes hospitalisées en court séjour pour pneumopathie infectieuse	67	0,7%	↔	69	69	142	91	100	
156	Couverture vaccinale contre la grippe	4 688	48%	nc	99 (ns)	87	114	103	100	
157b	Bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie (APA)	nd						19%	21%	
158b	Bénéficiaires de l'APA vivant à domicile	nd						7,8%	12,3%	
159b	Bénéficiaires de l'APA vivant à domicile et en GIR 1 ou 2	nd						1,1%	2,3%	
F - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ										
Cancers										
160	Personnes prises en charge pour cancer*	1 538	3,6%	nc	89	89	112	102	100	
161	Personnes admises en ALD pour cancer	264	3,5%	nc	100 (ns)	93	114	104	100	
162	Mortalité par cancer	128	2,3%	↔	99 (ns)	92	117	101	100	
163	Participation au dépistage organisé du cancer du côlon-rectum (50-74 ans)	nd						39%	32%**	
164	Personnes prises en charge pour cancer du côlon-rectum*	185	0,4%	nc	97 (ns)	88	134	100	100	
165	Personnes admises en ALD pour cancer du côlon-rectum	34	0,6%	nc	118 (ns)	80	120	105	100	
166	Mortalité par cancer du côlon-rectum	14	0,3%	↔	98 (ns)	73	126	100	100	
167	Participation au dépistage organisé du cancer du sein (50-74 ans)	nd						58%	50%**	
168	Femmes prises en charge pour cancer du sein*	375	1,6%	nc	91	78	116	96	100	
169	Femmes admises en ALD pour cancer du sein	46	1,6%	nc	66	51	118	102	100	
170	Mortalité par cancer du sein	9	0,3%	↔	98 (ns)	68	117	100	100	
171	Dépistage du cancer du col de l'utérus (25-64 ans)	8 950	62%	nc	117	94	118	106	100	
172	Hommes pris en charge pour cancer de la prostate*	216	1,1%	nc	89 (ns)	75	124	104	100	
173	Hommes admis en ALD pour cancer de la prostate	35	1,3%	nc	92 (ns)	92	131	110	100	
174	Mortalité par cancer de la prostate	7	0,2%	↓↓	85 (ns)	85	134	108	100	
175	Personnes prises en charge pour cancer du poumon*	62	0,1%	nc	75	60	107	85	100	
176	Personnes admises en ALD pour cancer du poumon	23	0,4%	nc	71	40	119	91	100	
177	Mortalité par cancer du poumon	20	0,4%	↔	76	63	107	87	100	
178	Pers. admises en ALD pour cancer des voies aéro-digestives sup. (VADS)	15	0,3%	nc	110 (ns)	57	141	106	100	
179	Mortalité par cancer des VADS	7	0,1%	↓	89 (ns)	81	146	108	100	
Maladies cardiovasculaires										
180	Personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire*	2 092	4,9%	nc	84	84	112	94	100	
181	Personnes prises en charge pour maladie coronaire*	709	1,7%	nc	69	69	114	93	100	
182	Personnes prises en charge pour accident vasculaire cérébral*	398	0,9%	nc	86	83	110	94	100	
183	Personnes prises en charge pour insuffisance cardiaque*	361	0,8%	nc	90	77	130	89	100	
184	Personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies*	5 188	12%	nc	102 (ns)	93	117	102	100	
185	Personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire	381	5,1%	nc	102 (ns)	84	126	101	100	
186	Mortalité par maladie cardiovasculaire	116	2,1%	↓	98 (ns)	82	151	100	100	
Diabète										
187	Personnes prises en charge pour diabète	2 371	4,2%	nc	84	71	105	84	100	
188	Personnes admises en ALD pour diabète	173	3,1%	nc	81	75	104	88	100	
Maladies de l'appareil respiratoire										
189	Personnes prises en charge pour maladie respiratoire chronique*	1 806	4,2%	nc	79	75	105	89	100	
190	Personnes admises en ALD pour insuffisance respiratoire chronique	18	0,3%	nc	53	35	97	73	100	
191	Mortalité par maladie de l'appareil respiratoire	36	0,6%	↔	114 (ns)	72	120	93	100	

* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7) ** France entière

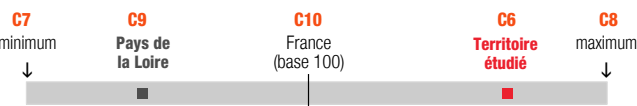
C1	C2	49 07			Indicateur de comparaison						Comparaison à la moyenne nationale France
		Effectif C3	Taux C4	Évolution annuelle C5	Territoires d'animation 49 07			Pays de la Loire C9	France métrop. C10		
					minimum C6	maximum C7	C8				
Maladies inflammatoires chroniques intestinales (MICI)											
192	Personnes prises en charge pour MICI*	nc						86	100		
Insuffisance rénale chronique terminale (IRCT)											
193	Personnes prises en charge pour IRCT*	nc						87	100		
Troubles mentaux et du comportement, suicide											
194	Personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement*	1 012	2,4%	nc	66	66	125	93	100		
195	Personnes ayant un traitement psychotrope, hors pathologies*	3 062	7,1%	nc	85	84	109	99	100		
196	Personnes prises en charge pour dépression et autres troubles de l'humeur*	403	0,9%	nc	68	58	124	86	100		
197	Pers. ayant un traitement antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, hors pathologies*	1 510	3,5%	nc	81	80	113	100	100		
198	Personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement	129	1,7‰	nc	57	57	108	88	100		
199	Mortalité par suicide	8	0,1‰	↔	101 (ns)	81	223	132	100		
Problèmes de santé directement liés à la consommation d'alcool											
200	Personnes admises en ALD pour pathologie liée à l'alcool	16	0,3‰	nc	101 (ns)	60	144	114	100		
201	Personnes hospitalisées en court séjour pour pathologie liée à l'alcool	195	0,3%	↔	75	65	138	100	100		
202	Personnes prises en charge pour troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool*	97	0,2%	nc	46	46	156	110	100		
203	Mortalité par pathologie liée à l'alcool	6	0,1‰	↓	77 (ns)	77	228	118	100		
Conséquences des accidents											
204	Personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique	687	1,2%	↔	97 (ns)	84	144	110	100		
205	Mortalité par accident de la vie courante	18	0,3‰	↓	96 (ns)	75	120	96	100		
206	Mortalité par accident de la circulation	<5	nc					110	100		
207	Tués et blessés hospitalisés suite à un accident sur les routes du territoire	27		nd	48	22	82	42	48		

* Données concernant uniquement les bénéficiaires du régime général d'assurance maladie et des sections locales mutualistes (cf. précisions page 7)

Lecture du tableau et du graphique

Colonnes 1 et 2 (C1, C2) : numéro et libellé de l'indicateur (voir définitions pages 6-8). **C3 :** effectif (de personnes, logements, décès...) pour le territoire. **C4 :** taux brut (de personnes, logements, décès...) pour le territoire. **C5 :** Volets A, B, C : évolution en taux de croissance annuel moyen du taux (ou de l'effectif pour les indicateurs 1-15-31-34-50). Volets D, E, F : ↓ baisse marquée ; ↓ baisse modérée ; ↔ relative stabilité ; ↑ hausse modérée ; ↑↑ hausse marquée (cf. précisions p. 7). **C6 :** valeur de l'indicateur permettant d'effectuer des comparaisons avec les 27 autres territoires d'animation de la région, les Pays de la Loire et la France. Pour les volets A, B, C, les comparaisons sont effectuées sur les effectifs (présentés en C3) ou les taux (présentés en C4). Pour les volets D, E, F, ces comparaisons sont principalement effectuées sur des indices comparatifs (présentés en C6). **C7 :** valeur la plus faible de l'indicateur de comparaison parmi les 28 territoires d'animation de la région. **C8 :** valeur la plus élevée de l'indicateur parmi les 28 territoires d'animation de la région. **C9 :** valeur régionale de l'indicateur. **C10 :** valeur nationale de l'indicateur. **ns :** différence avec la moyenne nationale statistiquement non significative. **nd :** non disponible. **nc :** non calculé.

La barre grise correspond à l'étendue des valeurs des territoires par rapport à la valeur nationale (base 100). La dispersion n'est pas affichée lorsque la valeur France n'est pas disponible, ou lorsque l'effectif d'au moins un territoire est inférieur à 5.



Sources et définitions des indicateurs

A - DÉMOGRAPHIE (Exploitation ARS Pays de la Loire)

1. Nombre d'habitants. Évolution 2010-2015 (RP, Insee) **2.** Solde naturel annuel moyen 2010-2015 (naissances moins décès) **3.** Solde migratoire annuel moyen 2010-2015 (arrivées moins départs) (RP, État civil, Insee) **4.** Part des habitants installés depuis moins d'un an dans leur commune de résidence **5.** Part des habitants âgés de 55 ans et plus parmi ceux installés depuis moins d'un an dans leur commune de résidence (RP 2015, Insee) **6.** Nombre de naissances pour 1 000 habitants. Évolution 2010-2017 (État civil, Insee) **7/8/9/10/11.** Part de personnes âgées de : 0-5 ans / 6-17 ans / 18-24 ans / 25-64 ans / 65 ans et plus **12.** Part de personnes âgées de 90 ans et plus parmi les 65 ans et plus **13.** Part de personnes vivant seules parmi les 80 ans et plus **14.** Rapport entre le nombre des 65 ans et plus et celui des moins de 20 ans. Évolutions 2010-2015 (RP, Insee).

B - ENVIRONNEMENT SOCIAL (Exploitation ARS Pays de la Loire)

Ménages et familles - 15. Nombre de ménages **16.** Nombre moyen de personnes par ménage **17.** Part des ménages composés d'une personne seule **18/19/20.** Parmi l'ensemble des ménages, part de ceux dont la famille principale : est formée d'un couple sans enfant / est formée d'un couple avec enfant(s) / est une famille monoparentale **21.** Part des familles composées de 3 enfants ou plus, âgés de moins de 25 ans. Évolutions 2010-2015 (RP, Insee).

Formation et insertion professionnelle des 18-24 ans - 22. Nombre de non-scolarisés parmi les 20-24 ans **23/24.** Parmi les 20-24 ans non-scolarisés, part des personnes : à bas niveau de formation (aucun diplôme, CEP, BEPC, brevet des collèges) / avec un niveau de formation > Bac+2 **25.** Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les 18-24 ans **26.** Part des actifs au chômage parmi les actifs de 18-24 ans (RP 2015, Insee).

Formation et insertion professionnelle des 25-64 ans - 27/28. Parmi les 25-64 ans non-scolarisés, part des personnes : à bas niveau de formation (aucun, CEP, BEPC, brevet des collèges) / avec un niveau de formation > Bac+2 **29.** Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les actifs de 25-64 ans **30.** Part des actifs au chômage parmi les actifs de 25-64 ans (RP 2015, Insee).

Activité professionnelle - 31. Nombre de personnes de 15-64 ans en âge de travailler **32.** Part des actifs en emploi ou au chômage parmi les actifs de 15-64 ans **33.** Parmi les salariés de 15 ans et plus, part des salariés n'étant ni en CDI, ni titulaires de la fonction publique. Évolution 2010-2015 (RP, Insee) **34.** Nombre d'emplois dans le territoire pour 100 actifs occupés de 15-64 ans résidant dans le territoire. Évolutions 2010-2015 (RP exploitations complémentaires, Insee).

Professions et catégories socioprofessionnelles - 35/36/37/38/39. Parmi les actifs en emploi ou au chômage, part des : agriculteurs exploitants / artisans, commerçants, chefs d'entreprise / cadres, professions intellectuelles supérieures / employés / ouvriers. Évolutions 2010-2015 (RP exploitations complémentaires, Insee).

Revenus et situations de fragilité sociale - 40. Niveau de vie par unité de consommation qui partage la population en deux parts égales (Filosofi 2015, Insee) **41.** Part des salariés ayant gagné moins de 11 808 € nets annuels (60 % du salaire net médian) parmi l'ensemble des salariés (DADS 2012, Segmentation sociale 2016, Insee) **42.** Proportion de ménages dont le niveau de vie est inférieur au seuil de pauvreté (60 % du revenu médian) (Filosofi 2015, Insee) **43.** Part des personnes couvertes par le RSA socle (sans majoration versable) parmi les personnes couvertes par une prestation de la branche famille **44.** Part des foyers allocataires de la branche famille dont les ressources sont constituées d'au moins la moitié de prestations CAF (2017, Caf) **45.** Taux de bénéficiaires de l'Allocation adulte handicapé (AAH) pour 100 personnes de 20-64 ans. Évolution 31/12/2012-2017 (Caf, MSA) **46b.** Taux de mesures éducatives ou de placements (hors accompagnements) dans le cadre de l'aide sociale à l'enfance (ASE) pour 100 habitants de moins de 20 ans, 31/12/2017 (Conseils départementaux).

C - ENVIRONNEMENT PHYSIQUE (Exploitation ARS Pays de la Loire)

Cadre de vie, mobilités - 47/48. Part de la population résidant dans : un grand pôle urbain / une commune isolée hors influence des pôles (RP 2015, zonage en aires urbaines, Insee) 49. Part des actifs allant au travail en voiture parmi les actifs en emploi (RP 2015, navettes domicile/travail, Insee).

Logements - 50. Nombre de logements construits avant 1946 52. Part de logements vacants 53. Part de logements sociaux. Évolutions 2015-2010 (RP, Insee) 54. Part des résidences principales du parc privé classées potentiellement indignes (PPPI). Il s'agit des logements, immeubles et locaux insalubres, locaux où le plomb est accessible (saturisme), immeubles menaçant ruine, hôtels meublés dangereux, habitats précaires, dont la suppression ou la réhabilitation relève des pouvoirs de police administrative exercés par les maires et les préfets (loi Molle 2009-323) (PPPI 2013, Dreal).

Tourisme, loisir, sport - 55. Part des résidences secondaires. Évolution 2015-2010 (RP, Insee) 56. Nombre estimé de lits touristiques (nb de personnes en hébergement collectif + nb de personnes en villages vacances + nb de personnes en hébergement locatif + nb de places d'hôtel x2 + nb de places de camping x3) pour 100 habitants (Janvier 2015 data.paysdelaloire ; RP 2015, Insee) 57. Nombre d'équipements sportifs pour 10 000 habitants (Février 2016 data.gouv ; RP 2015, Insee) 58. Nombre de sites de baignade en eau de mer et en eau douce (Base Sise-Eaux 2015, ARS).

Qualité des milieux : eau distribuée - 59/60/61/62. Part de la population alimentée par une eau de consommation dont : la concentration moyenne de nitrates (NO₃) est supérieure à 50 mg/L représentant la norme de limite de qualité / la concentration maximale de pesticides est supérieure à 0,1 µg/L représentant la norme de limite de qualité / la concentration moyenne de trihalométhanes (THM4) est supérieure à 100 µg/L représentant la norme de limite de qualité / la concentration moyenne de Carbone organique total (COT) est supérieure à 2 mg/L représentant la norme de limite de qualité 63. Part de la population alimentée par une eau dont le taux de non-conformité bactériologique est supérieur à 0 % (Base Sise-Eaux 2015, ARS ; RP 2015, Insee).

Qualité des milieux : air - 64/65/66/67. Part de la population exposée à : une concentration moyenne annuelle des données horaires de dioxyde d'azote (NO₂) supérieure à 40 µg/m³ représentant la valeur limite à ne pas dépasser fixée par le décret 2010-1250 / la mesure horaire la plus élevée d'ozone (O₃) supérieure à 120 µg/m³ représentant l'objectif de qualité fixé par le décret 2010-1250 / une concentration moyenne annuelle des données horaires de particules fines PM₁₀ supérieure à 40 µg/m³ représentant la valeur limite à ne pas dépasser fixée par le décret 2010-1250 / une concentration moyenne annuelle des données horaires de particules fines PM_{2,5} supérieure à 10 µg/m³ représentant l'objectif de qualité fixé par le décret 2010-1250 (Air Pays de la Loire ; Esméralda 2015 ; RP 2015, Insee).

Qualité des milieux : bruit - 68. Part de la population vivant dans une commune concernée par un classement sonore de ses routes ou voies ferrées (Dreal 2016 ; RP 2015, Insee).

Qualité des milieux : sol - 69. Nombre de sites et sols pollués ou potentiellement pollués (Basol 2012) 70. Nombre d'anciens sites industriels et activités susceptibles d'être pollués (Basias 2012) 71. Part de la population vivant dans une commune présentant un potentiel moyen ou élevé d'émanation du radon sur au moins une partie de son territoire (ARS 2016 ; RP 2015, Insee).

Installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) - 72. Densité des ICPE industrie soumises à autorisation pour 100 km² 73. Densité des ICPE élevage soumises à autorisation pour 100 km² (2016, Géorisques).

Précautions d'interprétation

Pour les indicateurs sur la qualité des milieux, les données sont fournies à la commune. Il s'agit donc de la population exposée globalement sur chaque commune, et non la population exposée très localement (au niveau de la source réelle de pollution). Par ailleurs, ces données peuvent fluctuer dans le temps, notamment pour la qualité de l'eau, ou dépendent déjà d'une modélisation nationale pour la qualité de l'air (Esméralda).

D à F - ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Les indicateurs relatifs aux personnes prises en charge pour une pathologie ou bénéficiant d'un traitement au long cours 74, 89, 93, 101, 105, 107, 113, 116, 117, 122, 123, 131, 132, 142, 144, 145, 148, 149, 151, 160, 164, 168, 172, 175, 180-184, 189, 192-197, 202 sont issus d'une exploitation des traitements développés par la Cnam dans le cadre de la Cartographie des pathologies et des dépenses 2016, accessibles dans le Système national des données de santé (SNDS). Ces indicateurs sont élaborés à partir d'algorithmes reposant à la fois sur les diagnostics d'hospitalisation (MCO, RIM-P...) et d'Affections de longue durée (ALD), les remboursements de médicaments lorsqu'ils sont spécifiques d'une pathologie et parfois sur des actes traceurs (cf. Cnam (2018), *Méthode générale de la cartographie des pathologies, version G5 (années 2012 à 2016)*, 75 p.). Les effectifs (colonne 3) correspondent à une estimation du nombre de personnes prises en charge pour une pathologie ou bénéficiant d'un traitement au long cours (champ : régime général, sections locales mutualistes).

Les indicateurs sur les personnes admises en affection de longue durée (ALD) 75, 90, 102, 108, 114, 118, 121, 124, 126, 133, 143, 146, 150, 161, 165, 169, 173, 176, 178, 185, 188, 190, 198, 200 sont issus d'une exploitation des données du Datamart consommation inter régimes (DCIR) du SNDS. Les effectifs correspondent au nombre annuel moyen de personnes admises en ALD sur la période 2015-2017 (champ : ALD sur liste ; tous régimes).

Les indicateurs sur les passages aux urgences 76, 135 sont issus d'une exploitation des résumés de passages aux urgences (ORU Pays de la Loire). Ils concernent les passages en 2017 des habitants du territoire dans les services d'urgences des Pays de la Loire et des quatre régions limitrophes.

Les indicateurs sur les personnes hospitalisées en court séjour 77, 87, 91, 94, 103, 106, 109, 128, 136, 137, 153, 155, 201, 204 sont issus du PMSI-MCO (ATIH). Les effectifs correspondent au nombre moyen estimé de personnes hospitalisées en service de court séjour au moins une fois au cours d'une année sur la période 2016-2018 (hors séjours et nouveau-nés "bien portants"). L'évolution (colonne 5) correspond au taux de croissance annuel moyen du taux standardisé (sur l'âge) de personnes hospitalisées entre les périodes 2009-2011 et 2016-2018. Les analyses ont été menées à partir du diagnostic principal d'hospitalisation (et également sur les diagnostics associés et reliés pour l'indicateur 201).

Les indicateurs de mortalité 78-82, 92, 104, 110-112, 115, 119, 125, 127, 138, 139, 152, 154, 162, 166, 170, 174, 177, 179, 186, 191, 199, 203, 205, 206 sont issus des statistiques des causes médicales de décès (Inserm CépidC, BCMD-SNDS). Les effectifs correspondent au nombre annuel moyen de décès sur la période 2011-2015. L'évolution correspond au taux de croissance annuel moyen du taux standardisé (sur l'âge) de mortalité entre les périodes 2000-2004 et 2011-2015. Les analyses ont été menées à partir de la cause initiale du décès.

Les indicateurs sur la santé bucco-dentaire (95-96), le diabète (120, 147, 187), la santé au travail (129-130), la polymédication (134), la couverture vaccinale contre la grippe (156) et le dépistage du cancer du col de l'utérus (171) sont issus d'une exploitation des données du DCIR et/ou du PMSI (SNDS). Les effectifs correspondent à une estimation du nombre total de personnes concernées (champ : tous régimes).

L'ensemble des **taux** (colonne 4) sont des taux bruts.

Interprétation d'un indice comparatif (IC)

Cet indice permet de comparer la situation du territoire observé avec la moyenne nationale, en neutralisant les effets de la structure par âge de la population. C'est le rapport en base 100 du nombre de cas (décès, admissions en ALD, personnes hospitalisées/prises en charge...) observés dans le territoire, au nombre de cas qui serait observé si les taux pour chaque tranche d'âge dans ce territoire étaient identiques aux taux France métropolitaine.

L'indice France métropolitaine étant égal à 100, un indice comparatif de 110 signifie un indicateur territorial supérieur de 10 % à la moyenne nationale. Un indice de 90 signifie un indicateur inférieur de 10 % à cette moyenne.

Interprétation des évolutions

L'évolution (colonne 5) est étudiée à partir de la valeur du taux de croissance annuel moyen des taux standardisés sur l'âge. Elle est représentée selon cinq classes.

Précautions d'interprétation

Les indices comparatifs de recours aux soins permettent d'analyser les disparités territoriales en neutralisant les effets de structure par âge. Toutefois, l'état de santé de la population ne constitue pas le seul facteur explicatif des écarts observés après ajustement sur l'âge. Ces derniers peuvent en effet notamment résulter de différences en matière de modalités de prise en charge, qui peuvent elles-mêmes être influencées par de multiples facteurs (offre de soins de ville et en établissement de santé, offre d'hébergement pour personnes âgées, pratiques professionnelles...). Les écarts observés peuvent également être liés à des différences dans les modalités du recueil des données et de codage des informations médicales.

↓↓ Baisse marquée < -6%/an	↓ Baisse modérée -6 à -3%/an	↔ Relative stabilité -3 à +3%/an	↑ Hausse modérée +3 à +6%/an	↑↑ Hausse marquée > +6%/an
----------------------------------	------------------------------------	--	------------------------------------	----------------------------------

D - VUE D'ENSEMBLE DE L'ÉTAT DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

74. Indice comparatif (IC) de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie **75.** IC de personnes admises en ALD, toutes causes **76.** Taux (standardisé) de passages dans les services d'urgences pour 1 000 habitants **77.** IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes **78.** IC de mortalité générale **79/80/81.** IC de mortalité prématurée (décès de personnes de moins de 65 ans) : deux sexes / hommes / femmes **82.** IC de mortalité prématurée évitable (décès de personnes de moins de 65 ans par cancer du poumon, cancer des voies aérodigestives supérieures, psychose alcoolique, maladie alcoolique et cirrhose du foie, accident de la circulation, chute accidentelle, suicide, sida) **83/84.** Espérance de vie à la naissance [Indicateur Stratégie nationale de santé], 2018 : hommes / femmes. Évolution 2000-2018 (Insee).

E - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Santé des enfants de moins d'un an - 85. Part des enfants nés de mères âgées de 40 ans et plus. Évolution 2000-2017 (État civil, Insee) **86.** Part des naissances prématurées (< 37 semaines d'aménorrhée). Évolution 2011-2012/2017-2018 (PMSI-MCO, ATIH) **87.** IC d'enfants de moins d'un an hospitalisés en court séjour, toutes causes **88.** Taux de mortalité infantile (décès d'enfants de moins d'un an) pour 1 000 naissances vivantes. Évolution 2000-2002/2014-2016 (État civil, Insee).

E - ÉTAT DE SANTÉ DES GROUPES DE POPULATION (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Santé des enfants et adolescents de 1-17 ans - 89. IC d'enfants pris en charge au long cours pour une pathologie **90.** IC d'enfants admis en ALD, toutes causes **91.** IC d'enfants hospitalisés en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) **92.** IC de mortalité générale **93.** IC d'enfants pris en charge pour troubles mentaux et du comportement **94.** IC d'enfants hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique **95/96.** IC d'enfants ayant un suivi buccodentaire régulier (au moins 3 prestations parmi consultation buccodentaire, examen buccodentaire et détartrage, réalisées en cabinet de ville, hors consultations externes, entre le 01/01/2014 et le 31/12/2017) chez les : 10-14 ans (nés entre 2003 et 2007) / 15-17 ans (nés entre 2000 et 2002) (*SNDS-DCIR, tous régimes*) **97.** Taux de bénéficiaires de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) pour 100 personnes de 0-19 ans. Évolution 31/12/2012-2017 (*Caf, MSA*) **98.** Part des élèves en situation de handicap parmi ceux scolarisés en milieu ordinaire et spécialisé dans le territoire. Évolution 2006-2018 (*Rectorat d'Académie de Nantes*) **99.** Couverture vaccinale ROR (Rougeole, oreillons, rubéole) 2017, chez les enfants de 24 mois (nés en 2015), schéma à 2 doses (*Certificats de santé 24^e mois, Drees, traitements Santé publique France*) [indicateur Stratégie nationale de santé] **100.** Couverture vaccinale HPV (Papillomavirus humain) parmi les jeunes filles à 16 ans (nées en 2002), schéma complet à 2 doses (*SNDS-DCIR, traitements Santé publique France, mise à jour au 31/12/2018*).

Santé des jeunes de 18-24 ans - 101. IC de jeunes pris en charge au long cours pour une pathologie **102.** IC de jeunes admis en ALD, toutes causes **103.** IC de jeunes hospitalisés en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) **104.** IC de mortalité générale **105.** IC de jeunes pris en charge pour troubles mentaux et du comportement **106.** IC de jeunes hospitalisés en court séjour pour lésion traumatique.

Santé des personnes âgées de 25-64 ans - 107. IC de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie **108.** IC de personnes admises en ALD, toutes causes **109.** IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes (hors maladie des dents et du parodonte) **110/111/112.** IC de mortalité générale : 25-64 ans / 25-49 ans / 50-64 ans **113.** IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) **114.** IC de personnes admises en ALD pour cancer **115.** IC de mortalité par cancer **116.** IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire **117.** IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire (antihypertenseurs, hypolipémiants), hors pathologies (cardio-neurovasculaires, insuffisance rénale chronique terminale, diabète) **118.** IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire **119.** IC de mortalité par maladie cardiovasculaire **120.** IC de personnes prises en charge pour diabète (au moins 3 délivrances d'antidiabétiques oraux ou d'insuline au cours d'une année - 2015 ou 2016 -, ou au moins une hospitalisation pour diabète ou complication d'un diabète sur la période 2015-2016, ou ALD en cours pour diabète en 2016) (*SNDS-DCIR/PMSI, tous régimes*) **121.** IC de personnes admises en ALD pour diabète **122.** IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement **123.** IC de personnes ayant un traitement par psychotropes (antidépresseurs/régulateurs de l'humeur, neuroleptiques, anxiolytiques, hypnotiques), hors pathologies psychiatriques **124.** IC de personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement **125.** IC de mortalité par suicide **126.** IC de personnes admises en ALD pour pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, fibrose et cirrhose du foie) **127.** IC de mortalité par pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée) **128.** IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique **129.** IC de bénéficiaires d'une pension d'invalidité à la suite d'un accident ou d'une maladie d'origine non professionnelle chez les 18-64 ans, 2017 (*SNDS-DCIR, tous régimes*) **130.** IC de bénéficiaires d'une rente d'incapacité permanente suite à un accident du travail ou une maladie professionnelle chez les 18 ans et plus, 2017 (*SNDS-DCIR, tous régimes*).

Santé des personnes âgées de 65 ans et plus - 131/132. IC de personnes prises en charge au long cours pour une pathologie : 65-74 ans / 75 ans et plus **133.** IC de personnes admises en ALD, toutes causes **134.** IC de personnes de 75 ans et plus en situation de polymédication, 2017 (au moins trois délivrances pour au moins dix molécules différentes sur une année) (*SNDS-DCIR, tous régimes*) [indicateur Stratégie nationale de santé] **135.** Taux de passages des personnes de 75 ans et plus dans les services d'urgences pour 1 000 habitants **136/137.** IC de personnes hospitalisées en court séjour, toutes causes : 65-74 ans / 75 ans et plus **138/139.** IC de mortalité générale : 65-74 ans / 75 ans et plus **140/141.** Espérance de vie à 65 ans, 2018 : hommes / femmes. Évolution 2000-2018 (*Insee*) **142.** IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) **143.** IC de personnes admises en ALD pour cancer **144.** IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire **145.** IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies (cf. indicateur 117) **146.** IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire **147.** IC de personnes prises en charge pour diabète (cf. indicateur 120) **148.** IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement **149.** IC de personnes prises en charge pour maladie d'Alzheimer et autres démences **150.** IC de personnes admises en ALD pour maladie d'Alzheimer et autres démences **151.** IC de personnes ayant un traitement par psychotropes, hors pathologies (cf. indicateur 123) **152.** IC de mortalité par suicide **153.** IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique **154.** IC de mortalité par chute **155.** IC de personnes hospitalisées en court séjour pour pneumopathie infectieuse **156.** IC de personnes ayant eu un remboursement de vaccin contre la grippe entre le 1^{er} octobre 2017 et le 28 février 2018 (*SNDS-DCIR, tous régimes*) [indicateur Stratégie nationale de santé] **157b/158b/159b.** Taux de bénéficiaires de l'APA (Allocation de perte d'autonomie) pour 100 habitants âgés de 75 ans et plus, 2017. Évolution 2014-2017 : en institution et à domicile / à domicile / à domicile classés en GIR 1 ou 2 (*Conseils départementaux*).

F - PRINCIPAUX PROBLÈMES DE SANTÉ (Exploitation ORS Pays de la Loire)

Cancers - 160. IC de personnes prises en charge pour cancer (actif ou sous surveillance) **161.** IC de personnes admises en ALD pour cancer **162.** IC de mortalité par cancer **163.** Taux (standardisé) de participation au dépistage organisé du cancer du côlon-rectum, 2017-2018 (*Santé publique France*) [indicateur Stratégie nationale de santé] **164.** IC de personnes prises en charge pour cancer du côlon-rectum (actif ou sous surveillance) **165.** IC de personnes admises en ALD pour cancer du côlon-rectum **166.** IC de mortalité par cancer du côlon-rectum **167.** Taux (standardisé) de participation au dépistage organisé du cancer du sein, 2017-2018. Évolution 2012-2013/2017-2018 (*Santé publique France*) **168.** IC de femmes prises en charge pour cancer du sein (actif ou sous surveillance) **169.** IC de femmes admises en ALD pour cancer du sein chez la femme **170.** IC de mortalité par cancer du sein chez la femme **171.** IC de femmes âgées de 25-64 ans en 2015 ayant bénéficié d'au moins un examen de prélèvement du col de l'utérus (frottis) entre le 01/01/2015 et le 31/12/2017 (*SNDS-DCIR/PMSI, tous régimes*) **172.** IC d'hommes pris en charge pour cancer de la prostate (actif ou sous surveillance) **173.** IC d'hommes admis en ALD pour cancer de la prostate **174.** IC de mortalité par cancer de la prostate **175.** IC de personnes prises en charge pour cancer du poumon (actif ou sous surveillance) **176.** IC de personnes admises en ALD pour cancer du poumon **177.** IC de mortalité par cancer du poumon **178.** IC de personnes admises en ALD pour cancer des voies aéro-digestives supérieures (VADS), y compris œsophage **179.** IC de mortalité par cancer des VADS, y compris œsophage.

Maladies cardiovasculaires - 180. IC de personnes prises en charge pour maladie cardiovasculaire **181.** IC de personnes prises en charge pour maladie coronaire **182.** IC de personnes prises en charge pour accident vasculaire cérébral **183.** IC de personnes prises en charge pour insuffisance cardiaque **184.** IC de personnes ayant un traitement du risque vasculaire, hors pathologies (cf. indicateur 117) **185.** IC de personnes admises en ALD pour maladie cardiovasculaire **186.** IC de mortalité par maladie cardiovasculaire.

Diabète - 187. IC de personnes prises en charge pour diabète (cf. indicateur 120) [indicateur Stratégie nationale de santé] **188.** IC de personnes admises en ALD pour diabète.

Maladies de l'appareil respiratoire - 189. IC de personnes prises en charge pour maladie respiratoire chronique **190.** IC de personnes admises en ALD pour insuffisance respiratoire chronique grave **191.** IC de mortalité par maladie de l'appareil respiratoire.

Maladies inflammatoires chroniques intestinales (MICI) - 192. IC de personnes prises en charge pour MICI.

Insuffisance rénale chronique terminale (IRCT) - 193. IC de personnes prises en charge pour IRCT.

Troubles mentaux et du comportement, suicide - 194. IC de personnes prises en charge pour troubles mentaux et du comportement **195.** IC de personnes ayant un traitement par psychotropes, hors pathologies psychiatriques (cf. indicateur 123) **196.** IC de personnes prises en charge pour dépression et autres troubles de l'humeur **197.** IC de personnes ayant un traitement antidépresseurs ou régulateurs de l'humeur, hors pathologies psychiatriques **198.** IC de personnes admises en ALD pour troubles mentaux et du comportement **199.** IC de mortalité par suicide.

Problèmes de santé directement liés à la consommation d'alcool - 200. IC de personnes admises en ALD pour pathologie liée à la consommation d'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, fibrose et cirrhose du foie) **201.** IC de personnes hospitalisées en court séjour pour pathologie liée à l'alcool (intoxication éthylique, syndrome de dépendance, complications liées à l'alcool) **202.** IC de personnes prises en charge pour troubles addictifs liés à l'utilisation d'alcool **203.** IC de mortalité par pathologie liée à l'alcool (psychose alcoolique, maladie alcoolique du foie, cirrhose du foie de cause non précisée).

Conséquences des accidents - 204. IC de personnes hospitalisées en court séjour pour lésion traumatique **205/206.** IC de mortalité par accident de la : vie courante / circulation **207.** Taux de tués (à 30 jours) et blessés hospitalisés (au moins 24 heures) dans un accident sur les routes du territoire pour 100 000 habitants. Évolution 2011/2016 (*Observatoire régional de la sécurité routière, Dreal*).

Ce document a été réalisé en partenariat par l'Agence régionale de santé (ARS) et l'Observatoire régional de la santé (ORS) des Pays de la Loire.

Il rassemble des données mises à disposition par de nombreux partenaires, notamment Air Pays de la Loire, Conseils départementaux de Loire-Atlantique, Mayenne et Sarthe, Dreal, Fnors, Insee, Rectorat d'Académie.

Il est décliné pour chaque département de la région et par territoire infradépartemental d'animation.

Pour en savoir plus :

► PISSTER (Panier d'indicateurs sociosanitaires territoriaux) • <http://instant-atlas.santepaysdelaloire.com/PISSTER>

Contact :

► ARS Pays de la Loire • Direction de l'Appui à la Transformation et de l'Accompagnement, Département Veille, Observation et Analyses
02.49.10.42.88 • ars-pdl-voa@ars.sante.fr

► ORS Pays de la Loire • 02.51.86.05.60 • accueil@orspaysdelaloire.com